

Expert court terme - évaluation de sûreté plan d'eau – WeCAPS – sécurité portuaire en Afrique de l'Ouest et Centrale (H/F)

Département Paix, stabilité, sécurité - P2S > Pôle Menaces globales et criminalité organisée

Mis en ligne le : 27/10/2020

 AFRIQUE SUBSAHARIENNE  SÉNÉGAL

Postuler (<https://expertise-france.gestmax.fr/apply/5948/1/expert-evaluation-de-surete-plan-d-eau-wecaps-h-f>)

RÉF.

2020/EEDSPDW/5948

TYPE D'OFFRE

Experts

TYPE DE CONTRAT

Contrat de prestation de services

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Menaces globales et criminalité organisée

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

08/11/2020 23:59

DURÉE DE LA MISSION

Court terme

CONTRAT

Indépendant / Entrepreneur Individuel

DURÉE

35 jours

Description de la mission

L'**objectif général** de cette mission sera d'évaluer les besoins de chaque port en vue d'assurer la sûreté de leur plan d'eau de façon optimale.

L'**objectif spécifique** de cette mission est de schématiser les relations entre les entités dans tous les ports mentionnés, de déterminer si la communication (relation) entre les différentes entités est assurée et enfin d'évaluer si la sûreté du port dans son ensemble est suffisante, et de proposer des actions qui permettront de répondre aux difficultés identifiées.

La mission se fera dans les 7 ports suivants : Congo (Pointe Noire) / Côte d'Ivoire (Abidjan et San Pedro) / Togo (Lomé) / Ghana (Takoradi et Tema) / Cameroun (Douala).

Description des tâches

Au minimum, les tâches menées par l'expert consisteront à :

- Évaluer la bonne gestion de sûreté du plan d'eau dans la zone administrative du port ;
- Identifier les entités impliquées dans la gestion de sûreté sur le plan d'eau ;
- Evaluer les relations entre les acteurs assurant la sûreté portuaire ;
- Formuler des propositions d'actions d'amélioration concrètes dans le domaine de la sûreté dans la zone aquatique de chaque port ;
- Rédiger un rapport qualitatif contenant la description de la situation dans le port, une cartographie des acteurs présents et des relations entre ceux-ci et les propositions d'actions d'amélioration.

Une réunion de cadrage préalable sera organisée avec l'expert sûreté portuaire du projet WeCAPS.

Livrables attendus

Un rapport qualitatif de mission par port, reprenant les éléments spécifiés ci-dessus. Chaque rapport devra être remis au plus tard deux semaines après la fin de la mission terrain.

Description du projet ou contexte

Le trafic maritime en Afrique représente une tendance croissante ayant des implications tant économiques que sécuritaires. Il est estimé que 90% du trafic destiné au continent africain transite par voie maritime. Connaissant une croissance de 7% des échanges maritimes, le continent africain, qui représente 5% du trafic mondial et 2% du trafic container, est considéré avec intérêt par les acteurs du secteur pour son potentiel ainsi que ses vulnérabilités. Par ailleurs, les ports en Afrique de l'Ouest et centrale représentent des infrastructures critiques pour la distribution des biens vers les pays enclavés.

Stratégiques, ces infrastructures sont également vulnérables aux menaces malveillantes et aux risques non-volontaires. Les ports peuvent être exploités par les organisations criminelles pour le transit de biens illicites et dangereux, le trafic d'êtres humains. Les ports représentent également une cible potentielle pour des attaques terroristes aux conséquences considérables tant sur la sécurité humaine, sur les infrastructures portuaires que sur les économies locales et régionales en raison de la perturbation des activités portuaires. Enfin, le risque industriel est d'autant plus important que les ports sont fréquemment intégrés dans des zones urbaines densément peuplées.

Compte tenu de ces facteurs de risque, la Commission Européenne s'engage pour la sécurité des infrastructures portuaires par le financement d'un projet dédié d'assistance technique, mis en œuvre par Expertise France. Le projet s'appuie sur les cadres internationaux et les bonnes pratiques en matière de régulation de la sécurité portuaire comme fondations stratégiques. Celles-ci incluent notamment la conformité avec le code ISPS, la mise en œuvre de bonnes pratiques industrielles et des normes en vigueur, le soutien à la formation d'acteurs engagés dans la sécurisation d'infrastructures portuaires, etc.

Les responsabilités au sein des ports partenaires du projet, en ce qui concerne la législation ISPS ont déjà été définies dans le cadre de l'évaluation initiale effectuée par l'équipe du projet. La partie maritime située à l'intérieur de la zone portuaire nécessite quant à elle une analyse spécifique. La partie aquatique du port comprend tous les quais, bassins, voies d'accès, mouillages éventuels, etc. qui relèvent de la zone administrative du port. La protection de la partie aquatique du port est assurée par différentes entités, à côté du port, telles que la marine, les gendarmes maritimes, les gardes-port, etc. Il est donc nécessaire de réaliser une évaluation approfondie de l'existant et des besoins au sein de cette zone du port.

Profil souhaité

Expérience professionnelle attendue de l'expert :

- Expérience de 5 années dans le domaine de la sûreté portuaire ou dans la gestion de sûreté sur le plan d'eau ;
- Expérience de travail sur ces thématiques dans les pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale ;
- Expérience de travail avec les acteurs suivants : gendarmerie maritime, autorités portuaires, marine, etc. ;
- Maîtrise du français et de l'anglais, à l'écrit et à l'oral.

Informations complémentaires

Nombre de jours / homme

- Préparation de la mission : 1 jour par port - total : 7 jours
- Mission de 2 jours par port - total : 14 jours
- Préparation du rapport : 2 jours par port - total : 14 jours
- Soit un total de **35 jours** (5 jours / port)

Informations complémentaires

- **Durée de mise en œuvre** : La mission débutera au mois de décembre. L'ensemble des ports devront avoir été visités **au plus tard fin mars 2021**, sauf difficultés rencontrées pour accéder aux pays, qui pourront justifier une extension de

la durée du contrat. La mission se déroulera suivant le calendrier proposé par l'expert et qui aura été validé par Expertise France pour les pays et ports de la mission.

- **Contractualisation** : La contractualisation se fait par un contrat de prestation de service. L'expert devra s'assurer du respect de l'ensemble des exigences administratives et fiscales liées à son activité dans son pays.
- **Budget** : À déterminer en fonction du profil du candidat.
- **Conditions de travail et logistique** :
- L'expert effectuera les évaluations sur place, dans les pays et ports prioritaires déterminés, mais travaillera à domicile pour la préparation et la finalisation du rapport de la mission ;
- Transport : billet aller-retour pour le lieu de la mission, pris en charge directement par Expertise France (catégorie éco en avion, deuxième classe en train) ;
- Per diem basés sur les tarifs de la Commission Européenne (https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/per_diem_rates_20190724.pdf) (par nuit passée sur le lieu de la mission).

Documents à fournir

Les candidatures doivent être envoyées en français, comprenant :

- CV à jour
- Proposition financière (coût / jour)
- Proposition de calendrier pour les missions terrain

Critères de sélection des candidatures

Le processus de sélection des candidats s'opérera selon le(s) critère(s) suivant(s) :

- Formation/compétences/expériences du candidat

Date limite de candidature : 08/11/2020 23:59

Postuler (<https://expertise-france.gestmax.fr/apply/5948/1/expert-evaluation-de-surete-plan-d-eau-wecaps-h-f>)

◀ Retour



Expertise France est l'agence publique de conception et de mise en œuvre de projets internationaux de coopération technique. L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires :

- gouvernance démocratique, économique et financière ;
- paix, stabilité et sécurité ;
- climat, agriculture et développement durable ;
- santé et développement humain.

Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, mobilise de l'expertise technique et joue un rôle d'ensemblier de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.